
Déclaration

112^e Assemblée générale ordinaire des actionnaires
de la Banque nationale suisse

Thomas Jordan

Président de la Direction générale

Banque nationale suisse

Zurich, le 24 avril 2020

© Banque nationale suisse (exposé donné en allemand)

Madame la présidente du Conseil de banque,
Mesdames et Messieurs,

Nous vivons aujourd'hui un moment historique: pour la première fois en 113 années d'existence, la Banque nationale suisse (BNS) voit son Assemblée générale se dérouler sans la présence des actionnaires. Les mesures arrêtées par le Conseil fédéral en vue d'endiguer la pandémie de coronavirus en sont la raison. Cette pandémie place le monde et notre pays face à des défis de taille en termes économiques et sociétaux. Nos pensées vont aujourd'hui à toutes les personnes infectées par le virus et à toutes celles qui sont fortement impactées sur le plan économique. La situation s'avère également très difficile pour notre institution. Nous sommes en effet fortement sollicités tant au niveau de la politique monétaire qu'au niveau opérationnel.

Avant l'émergence de la pandémie, la Banque nationale poursuivait déjà une politique monétaire expansionniste, reposant sur le taux d'intérêt négatif appliqué aux avoirs à vue détenus par les banques à la BNS et sur notre disposition à intervenir au besoin sur le marché des changes. Dans les circonstances actuelles, le cours expansionniste de la politique monétaire est plus nécessaire que jamais pour garantir des conditions monétaires appropriées en Suisse. Du fait de la crise, les pressions à la hausse exercées sur le franc se sont accrues. Aussi avons-nous décidé, lors de notre examen de la situation économique et monétaire de mi-mars, de renforcer le recours aux interventions sur le marché des changes afin de contrer les dommages sur l'économie suisse. Le taux d'intérêt négatif demeure lui aussi indispensable. En vue de réduire la charge pour le système bancaire, nous avons toutefois augmenté le montant exonéré de l'intérêt négatif et proposé de désactiver le volant anticyclique de fonds propres, une proposition que le Conseil fédéral a entre-temps acceptée. Avec ces mesures, la BNS accomplit son mandat légal, à savoir mener une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays et assurer la stabilité des prix.

Afin de maîtriser les profondes retombées économiques de la crise du coronavirus pour notre pays, la BNS travaille en étroite collaboration avec le Conseil fédéral, les autorités et les milieux économiques. Nos mesures de politique monétaire complètent les dispositions de la Confédération et de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), et contribuent à atténuer les dommages économiques de la crise. Dans ce contexte, la facilité de refinancement BNS-COVID-19 (FRC) représente un élément central. Opérationnelle depuis le 26 mars, la FRC offre la possibilité aux banques, moyennant la remise de titres des crédits garantis par la Confédération, d'obtenir des liquidités auprès de la BNS. Nous permettons ainsi aux banques de disposer des liquidités nécessaires pour accroître rapidement et fortement le volume des crédits qu'elles accordent aux entreprises.

Pour que la BNS conserve sa capacité d'action et puisse assumer ses tâches dans ces conditions difficiles, elle doit disposer de structures et de processus à toute épreuve. Elle a donc activé suffisamment tôt son organisation de crise dans le cadre du business continuity management (BCM) et a pu mettre rapidement en oeuvre les adaptations nécessaires sur le

plan opérationnel. Ainsi, plus de 70% des collaboratrices et collaborateurs sont pour le moment en télétravail, ce qui fonctionne très bien. La Direction générale est reconnaissante envers le personnel pour sa grande disponibilité et son profond engagement, qui nous ont permis de bien gérer la situation jusqu'ici. Il faut en particulier souligner le fait que notre infrastructure informatique répond parfaitement à la sollicitation importante. Nous avons pris des dispositions pour pouvoir faire face à tous les scénarios et continuer à assumer notre mission. Nous devons notamment tenir compte du fait que de nombreuses unités de la Banque font actuellement face à une lourde charge de travail en raison de l'évolution de la situation et de la mise en oeuvre de la politique monétaire. Pour ce qui concerne le retour à un niveau normal de fonctionnement, nous suivons le principe de précaution et procéderons par étapes. Nous entendons ne pas mettre en danger la santé de notre personnel.

En résumé, notre préparation prudente et menée en temps opportun ainsi que le fort engagement de nos collaboratrices et collaborateurs nous permettent de garantir l'accomplissement de nos tâches légales. Je souhaite remercier sincèrement l'ensemble du personnel, également au nom de mes collègues de la Direction générale, Fritz Zurbrügg et Andréa Maechler. Mes remerciements s'adressent en particulier aux membres suppléants de la Direction générale. Leur travail au sein du Collège des suppléants et en qualité de présidents d'importants groupes de travail et comités est décisif pour la Banque nationale pendant la situation extraordinaire que nous connaissons.

Je remercie aussi à cette occasion la présidente du Conseil de banque ainsi que l'ensemble des membres de cet organe pour leur précieuse collaboration, laquelle revêt une importance cruciale dans le contexte actuel.

J'espère bien entendu être en mesure d'informer nos actionnaires d'un retour à la normale lors de l'Assemblée générale 2021. Je me réjouis d'ores et déjà à l'idée de pouvoir échanger avec eux dans un an lors de la partie officielle de notre traditionnelle assemblée ainsi que dans le cadre du buffet dînatoire.